

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### **SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**

Etaient présents: MM. GRZEZICZAK, Président, RAMPELBERG, Vice-Président Mme BODIOT, M. DAIN, Mme DIVE, MM. DELHAYE, EUGENE, GERVOIS et LEBEAU, Mme LETOT-DURANDE, MM. LIEZ et LINIER, Mmes MARICOT et M'SAKNI, M. MUZART, Mmes PASSEMART et PLATRIER, M. PERROU, Mme RIBEIRO, M. VERDEZ, Mmes VARLET-CHENOT et VIOLET, Administrateurs.

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

M. ROYER, Directeur Départemental des Territoires, représentant M. le Préfet.

Pouvoirs: M. BESANÇON, Administrateur, à M. PERROU

M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK M. LEFEVRE, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

Excusés: Mme FRICHET et M. LE NY, Administrateurs

M. MONFORT, Commissaire aux Comptes.

Assistés de : M. BASSET, Directeur Général par intérim.

Mme MOINAT, MM. ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS, Directeurs de Service.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, PESCE, Chargée des Politiques Locales.

La séance est ouverte à 16 h 00.

### **ORDRE DU JOUR**

#### NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH DE L'AISNE

Lors de sa séance du 27 octobre 2023, le Conseil d'administration a été informé de la démission du Directeur général, Monsieur Jean-Denis Mège, au 6 novembre 2023.

L'article R. 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation dispose que le Conseil d'administration « nomme le directeur général et autorise le président du conseil d'administration à signer le contrat et ses avenants entre l'office et le directeur général. »

Le choix du Directeur général doit obtenir la majorité des deux tiers des membres ayant voix délibérative, présents ou représentés (R. 421-13 du CCH).

Il appartient au Président de proposer au Conseil d'administration la nomination du Directeur Général (article R421-17 du CCH).

1



Le Président propose au Conseil d'administration la nomination de Monsieur Thierry MERAT comme Directeur Général de l'OPH de l'Aisne. A la suite, il est demandé au Conseil d'administration d'autoriser le Président à signer le contrat de travail joint au présent exposé.

L'intéressé prendrait ses fonctions à l'issue du préavis qu'il doit effectuer auprès de son employeur actuel.

Après un large échange, sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, nomme Monsieur Thierry MERAT au poste de Directeur Général de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne et autorise le Président à signer le contrat de travail proposé.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président, Freddy Grzeziczak.

### Acte à classer

CA-3996

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL\_2\_2024-02-27T16-46-00.00 ( MI251268169 )

Identifiant unique de l'acte :

002-423119395-20240212-CA-3996-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH

Date de décision :

12/02/2024

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

N. 3996 - NOMINATION DU

DIRECTEUR GENERAL DE L'OPH DE

L'AISNE.PDF

Multicanal: Non

TOUS

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** 

Accusé de réception

Date 27/02/24 à 16:46 Date 27/02/24 à 16:46 Par **HERMI Farida** Par **HERMI Farida** 

Groupe émetteur de l'acte :

Date 27/02/24 à 16:52